C0241

PATRIMOINE MAINTENANCE, SÉCURITÉ ET EXPLOITATION DU PATRIMOINE

LES OBLIGATIONS DE SÉCURITÉ ET DE MISE AUX NORMES

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Le cadre essentiel pour une gestion patrimoniale sûre et conforme

La sécurité et la mise aux normes est l'affaire de tous et peut avoir des impacts très graves si on ne pilote pas ces sujets. Cette formation vous permettra d'identifier les typologies des risques, les dispositions réglementaires applicables et de pouvoir définir des plans d'actions adaptés.

PUBLIC

Responsable et collaborateur de la direction du patrimoine, responsable technique, responsable travaux, responsable sécurité.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les principales dispositions réglementaires
› repérer les obligations en fonction des dates de permis de construire des bâtiments
› identifier les règles et conditions nécessitant une rétroactivité de mise en œuvre.
› programmer les actions de sécurité selon les urgences.

PÉDAGOGIE

Exposés pratiques à partir de la présentation de cas et d'exemples concrets.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Jimmy CHAUVIN ou Jérémy COURT, Consultants-formateurs, spécialisé en maintenance et sécurité des bâtiments.

DATES DES SESSIONS INTER

les 4 et 5 février 2027 - Distanciel
les 16 et 17 juin 2027 - Présentiel à Paris
les 13 et 14 décembre 2027 - Distanciel
PRIX NET : 1 610 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
nora.diop@afpols.fr - 06 98 64 45 31

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Le vocabulaire et les acteurs de la fonction sécurité

Les risques sanitaires
- l'amiante / le plomb dans les peintures et le plomb hydrique
- le risque de légionnelle / les autres risques sanitaires

Focus sur les risques professionnels
- du EvRP / le plan de prévention / la coordination SPS, etc.

La réglementation concernant les risques d'incendie
- le classement des bâtiments / les méthodes CIICDVCREM
- les conditions d'évacuation et de mise en sécurité
- le détecteur avertisseur autonome de fumée (DAAF)

Les risques liés aux responsabilités civiles et pénales
- les obligations et responsabilités du chef d'établissement, du PNO, des occupants
- les différences entre les risques au civil et au pénal
- les modalités de délégation de pouvoir

Les obligations liées à la sécurité des équipements techniques
- l'éclairage et la ventilation des locaux / les ascenseurs et montes handicapés / les portes de parking et les portes à effacement / les équipements électriques / les garde-corps, lignes de vie et points d'ancrage / les autres équipements

Retour d'expériences : analyse de différents accidents dans les bâtiments avec identification des responsabilités des acteurs.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.